



Le renard se nourrit surtout de campagnols. Photo F. VUILLEMIN

DÉPARTEMENT DU DOUBS Appel à protéger les renards

Le préfet du Doubs doit décider, d'ici à quelques semaines, de réinscrire ou non le renard roux sur la liste des « nuisibles ».

Plus que jamais, Humanimo, ainsi que le collectif Renard Doubs et la quarantaine de structures liées à la protection de la nature, militent en faveur du déclassement du renard de cette liste afin de le préserver et de le protéger d'une chasse et d'une extermination programmée « qu'il ne mérite pas », disent ses défenseurs. « Le renard est un allié qui a son rôle dans l'écosystème », souligne le collectif.

« Doit-on rappeler qu'il n'est plus porteur de la rage depuis 2001, qu'il est précieux pour lutter contre la maladie de Lyme et qu'il préserve les prairies et les cultures en s'attaquant aux campagnols, entre autres ? »

Renard Doubs incite les défenseurs de la cause animale du département et de la région à « envoyer un courrier au préfet du Doubs pour le convaincre de ne plus considérer le renard comme nuisible ».

Quatre lettres types sont téléchargeables sur son site.

www.renard-doubs.fr